Informations de base

2003/2113(BUD) BUD - Procédure budgétaire	Procédure terminée
Budget rectificatif 4/2003: état général des recettes **Subject** 8.70.60 Budgets annuels antérieurs	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
BUDG Budgets	FÄRM Göran (PSE)	10/12/2001

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires économiques et financières ECOFIN	2520	2003-07-15

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Budget	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
27/05/2003	Publication de l'avant-projet de budget de la Commission	SEC(2003)0626	Résumé
15/07/2003	Publication du projet de budget du Conseil	10620/2003	Résumé
01/09/2003	Vote en commission		Résumé
01/09/2003	Dépôt du rapport budgétaire	A5-0285/2003	
23/09/2003	Décision du Parlement	T5-0390/2003	Résumé
23/09/2003	Adoption du projet du budget par le Conseil		
23/09/2003	Fin de la procédure au Parlement		
08/10/2003	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2003	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2003/2113(BUD)
Type de procédure	BUD - Procédure budgétaire
Sous-type de procédure	Budget
Base juridique	Traité Euratom A 177 Traité CE (après Amsterdam) EC 272
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/5/19633

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport budgétaire déposé, 1ère lecture		A5-0285/2003	01/09/2003	
Texte budgétaire adopté du Parlement		T5-0390/2003 JO C 077 26.03.2004, p. 0020-0051 E	23/09/2003	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Projet de budget du Conseil	10620/2003	15/07/2003	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Avant-projet de budget de la Commission	SEC(2003)0626	27/05/2003	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final

Budget 2003/0755
JO L 279 29.10.2003, p. 0011-0045 Résumé

Budget rectificatif 4/2003: état général des recettes

2003/2113(BUD) - 23/09/2003 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du budget rectificatif 4/2003. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : 2003/755/CE, Euratom. CONTENU : Le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif 4/2003 de l'Union européenne conformément à sa résolution du 23 septembre 2003 (se reporter au résumé de la résolution). Il couvre le financement du budget de l'Union et l'état général des recettes établi par ligne budgétaire. Au total le budget 2003 de l'Union s'élève à 97.502.937.098 EUR.

Budget rectificatif 4/2003: état général des recettes

2003/2113(BUD) - 15/07/2003 - Projet de budget du Conseil

En date du 4 juin 2003, la Commission a transmis au Conseil un avant-projet de budget rectificatif (APBR) n° 4 pour l'exercice 2003 concernant l'état général des recettes. En date du 15 juillet 2003, le Conseil a établi le projet de budget rectificatif nº 4 pour l'exercice 2003 sur la base du projet de budget rectificatif n° 3/2003 adopté par le Conseil le 16 juin 2003 (se reporter à la fiche de procédure BUD/2003/2103).

Budget rectificatif 4/2003: état général des recettes

2003/2113(BUD) - 27/05/2003 - Avant-projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation d'un avant-projet de budget rectificatif n°4 au budget 2003 : actualisation des contributions des États membres au budget de l'Union en 2003. CONTENU : Le présent avant-projet de budget rectificatif (APBR) n° 4 au budget 2003 constitue une mise à jour technique du budget 2003 et corrige l'APBR 3/2003 présenté récemment (BUD/2003/2103). Plus concrètement, cette mise à jour technique opérée dans la partie des recettes du budget de l'UE entraîne une modification de la répartition des contributions entre les États membres. Ce changement s'explique essentiellement par les éléments suivants : - en raison d'une croissance plus faible que prévu en 2002, ainsi que des prévisions de croissance économique pour 2003 inférieures aux prévisions budgétaires de l'an dernier, les estimations relatives aux droits de douane, à l'assiette TVA et à l'assiette RNB sont revues à la baisse; - l'actualisation de la correction des déséquilibres budgétaires en faveur du Royaume-Uni pour 2002. Enfin, ce budget rectificatif couvre le reversement de l'excédent provenant du Fonds de garantie pour les actions extérieures de 2002, et d'autres postes mineurs, entraînant une augmentation des recettes totales de 263 mios EUR, ainsi qu'une diminution correspondante des montants devant être perçus auprès des États membres. Un tableau présente la répartition des ressources propres entre États membres telle que budgétisée dans le budget 2003, modifiée par les deux APBR 3 et 4/2003. Il ressort de ce tableau une différence de plus 6,666 milliards d'EUR entre le budget 2003 tel qu'adopté en fin de procédure budgétaire et l'APBR 4/2003.

Budget rectificatif 4/2003: état général des recettes

2003/2113(BUD) - 23/09/2003 - Texte budgétaire adopté du Parlement

En adoptant le rapport de M. Göran FÄRM (PSE, S), le Parlement européen approuve, tel quel, le projet de budget rectificatif 4/2003 (Section III, Commission).